



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 4059

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti, pour le groupe Les Républicains.

M. Éric Ciotti. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Cette nuit, notre pays a été, une fois de plus, touché au cœur. Une famille, celle d'un couple de policiers, a été frappée dans des conditions terrifiantes, barbares. C'est la grande famille des policiers, à laquelle je veux rendre hommage pour son courage, qui a été également prise pour cible parce que ces policiers portent l'uniforme de la République et qu'ils incarnent une de ces parcelles essentielles de l'autorité républicaine.

Monsieur le Premier ministre, notre groupe a toujours été au rendez-vous de l'unité nationale pour lutter contre le terrorisme. Nous avons voté les neuf textes relatifs à la lutte contre le terrorisme que vous avez présentés depuis 2012.

Pourtant, aujourd'hui, des questions se posent. Les Français se posent des questions, les policiers se posent des questions ; nous nous devons de vous les poser aujourd'hui. Pourquoi, monsieur le Premier ministre, avez-vous systématiquement refusé les amendements, les propositions de notre groupe, visant à priver de liberté les individus connus, identifiés, signalés, placés sur écoute – l'auteur de cette tragédie, vous l'avez rappelé, faisait l'objet d'une procédure judiciaire ? Nous vous demandons leur placement dans des centres de rétention administrative ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Dominique Lefebvre. La France est un État de droit !

M. Éric Ciotti. Le président du groupe Les Républicains, Christian Jacob, Guillaume Larrivé et moi-même déposerons bientôt une proposition de loi en ce sens. Nous comptons sur votre soutien, monsieur le Premier ministre.

Une autre question se pose : pourquoi avez-vous affaibli, vidé de son sens l'état d'urgence, qui prendra fin le 26 juillet ? Pourquoi n'y a-t-il plus de perquisitions administratives ? Et vous n'interdisez pas les manifestations, qui nécessitent le déploiement de policiers ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains. – Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. Chers collègues, gardons à cette séance la dignité qu'elle mérite !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur Ciotti, toutes les questions sont légitimes. À l'enfant, aux familles, aux collègues et camarades de ces deux fonctionnaires de police, nous devons bien sûr toute la vérité. Nous la

devons en permanence à la nation tout entière, qui fait preuve de force et de courage face à ce qu'elle subit. Mais, monsieur le député, je vous le dis très franchement : je n'ai envie d'aucune polémique ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Bien sûr, c'est le rôle du Parlement que d'évoquer ce sujet et vous-même avez mené, avec Patrick Mennucci, un travail fort intéressant sur les filières djihadistes. Une commission d'enquête parlementaire sur les attentats du 13 novembre dernier est par ailleurs en cours. Le ministre de l'intérieur, le garde des sceaux et moi-même nous posons en permanence toute une série de questions afin de comprendre les faits, aidés en cela par le regard acéré, professionnel, de la justice et du procureur Molins.

Mais au moment où les forces de l'ordre sont particulièrement éprouvées – en ce moment même des casseurs œuvrent à Paris contre ces mêmes forces de l'ordre –, au moment où des responsables politiques de notre pays tiennent des discours intolérables à l'égard des forces de l'ordre et de ceux qui en ont la responsabilité, c'est-à-dire le Gouvernement et le ministre de l'intérieur, ne soyez pas contradictoires ! Vous avez vous-même voté les neuf textes qui nous ont permis, ensemble, de montrer que, lorsque le terrorisme nous attaque, il faut être unis, rassemblés, responsables *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains)*, parce que le terrorisme cherche à diviser les Français, à les jeter les uns contre les autres, à mettre en cause l'État de droit et la démocratie.

Et puisque vous voulez aller jusqu'au bout du débat, monsieur Ciotti – c'est là où il peut y avoir, en effet, des différences –, je vous le dis très clairement : nous sommes prêts à examiner toutes les propositions, mais pas celles qui mettent en cause l'État de droit. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)* Moi, je ne veux ni de la peine de mort, ni de Guantánamo, ni de la vente des armes, car je sais ce que peut donner ce modèle. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Le meilleur moyen de lutter contre le terrorisme, c'est la démocratie, c'est l'État de droit, c'est la détermination, c'est le sang-froid. Et quand on lutte contre le terrorisme, monsieur Ciotti, quand on est en guerre, on ne dévie pas d'une ligne : on va jusqu'au bout et on combat le terrorisme, droit dans les yeux, parce que c'est ça qu'on attend d'une démocratie ! *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4059

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 juin 2016](#)